

Paris, le 24 septembre 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nouveau partenariat entre le Portail du Rebond et l'AGS : un soutien structuré et solidaire pour accompagner les entrepreneurs en difficulté

Le Portail du Rebond des Entrepreneurs et l'Association pour la Gestion du régime de garantie des créances salariales (AGS) officialisent un partenariat pour mieux informer et accompagner les entrepreneurs confrontés à des difficultés économiques, physiques ou morales. Cette coopération s'inscrit dans une dynamique plus large : changer le regard sur l'échec et promouvoir le droit au rebond.

Dans un contexte économique marqué par une hausse des défaillances d'entreprises, le partenariat entre le Portail du Rebond des Entrepreneurs et l'AGS vise à articuler plus efficacement protection sociale et rebond entrepreneurial.

Agir ensemble pour le rebond des entreprises

Ce partenariat s'inscrit dans une ambition partagée : changer le regard sur l'échec entrepreneurial et donner aux entrepreneurs tous les moyens de rebondir. Pour y parvenir, les deux structures s'engagent à rendre visibles leurs dispositifs respectifs, mutualiser leurs outils et leurs réseaux pour informer sur les dispositifs d'accompagnement gratuit, personnalisé et de proximité et valoriser le droit au rebond, en mettant en lumière les parcours inspirants d'entrepreneurs ayant surmonté des obstacles majeurs.

Un soutien coordonné et une ambition partagée

Le Portail du Rebond et l'AGS partagent la même conviction : derrière chaque entreprise en difficulté, il y a une histoire humaine, des parcours à reconstruire, des salariés à sécuriser et des entrepreneurs à accompagner. Ce partenariat crée une complémentarité inédite entre un acteur historique de la protection sociale et un groupement d'associations engagées dans le rebond entrepreneurial, expertes de la prévention et de l'accompagnement des entrepreneurs en difficulté.

À l'occasion de cette signature, **Philippe Fourquet, Secrétaire Général du Portail du Rebond**, a déclaré : « *Ce partenariat avec l'AGS incarne parfaitement la mission du Portail : créer un écosystème bienveillant, structuré, capable d'orienter les entrepreneurs en difficulté vers des solutions concrètes, gratuites et humaines. Grâce à l'AGS, nous franchissons une étape*

importante en articulant rebond entrepreneurial et protection sociale. Ensemble, nous avons une responsabilité collective : donner aux chefs d'entreprise qui osent et prennent des risques les moyens de surmonter les épreuves et de rebondir pour poursuivre, dans les meilleures conditions possibles, leurs vies professionnelle et personnelle tout en assurant la protection de leurs salariés. Prévenir, accompagner, rebondir : tel est le sens de cette convention. »

De son côté, **Antonin Blanckaert, Directeur général de l'AGS**, a ajouté : « Nous œuvrons à préserver l'emploi, soutenir la reprise et sécuriser les transitions des entreprises en difficulté. L'AGS renforce son action en matière de conseil et d'accompagnement, tant pour les salariés que pour les dirigeants. Dans cette dynamique, collaborer avec des acteurs dont l'action est complémentaire à celle de l'AGS est essentiel. Ce partenariat avec le Portail du Rebond est une évidence, car son rôle est crucial pour guider les entrepreneurs dans les moments les plus critiques de leur parcours. ».

La signature s'est tenue dans les locaux de l'AGS, en présence de ses équipes et des membres du Portail du Rebond, représentant les associations fondatrices (Re-créer, Observatoire Amarok, Second Souffle et 60 000 Rebonds).

Cet événement vient renforcer les partenariats déjà établis par le Portail du Rebond et s'inscrit également dans la continuité de la logique partenariale de l'AGS avec l'ensemble des acteurs qui accompagnent les entreprises en difficulté et leurs salariés.

À propos de l'AGS – La garantie des salaires

Créé en 1974, le régime de garantie des salaires (AGS) a pour mission de protéger les salariés lors des défaillances d'entreprises. Acteur de la protection sociale, il intervient quelle que soit la taille de l'entreprise et le nombre de salariés impactés. Ce dispositif inédit de solidarité interentreprises est composé de 250 personnes réparties en 15 centres en France métropolitaine et dans les DROM. Acteur de l'économie et de l'emploi, l'AGS accompagne et soutient les entreprises et leurs salariés tout au long de la procédure collective. En 2024, ce sont près de 250 000 salariés qui ont bénéficié de la garantie des salaires, pour un montant total avancé de plus de 2,1 milliards d'euros.

À propos du Portail du Rebond des Entrepreneurs

Créé en 2014 avec le soutien du ministère de l'Économie et des Finances, le Portail du Rebond des Entrepreneurs est **le regroupement de quatre associations dont l'objectif commun est d'aider les entrepreneurs à rebondir** lorsqu'ils connaissent ou ont connu des difficultés en leur offrant un accès facile et guidé vers des solutions de proximité, concrètes, gratuites et en phase avec leur réalité terrain.

Signataires du plan d'action en faveur des chefs d'entreprise du 1er juin 2021 [Plan d'action - Dispositif d'accompagnement des entreprises en sortie de crise.pdf \(justice.gouv.fr\)](#), ces 4 associations membres ont été **récompensées en 2020 par la Commission européenne, saluant la force de leur engagement** par l'attribution du Prix européen de la promotion de l'esprit d'entreprise. Elles se distinguent par leur

cible spécifique : les entrepreneurs isolés et/ou en difficulté (TPE ou indépendants), n'ayant pas forcément le réflexe de recourir aux relais traditionnels.

Le dispositif proposé par le Portail du Rebond des Entrepreneurs, au-delà des quatre membres, comprend désormais des partenaires, dont Initiative France, la Médiation Nationale du crédit de la Banque de France, la Fédération CAIRE, Crésus et le Réseau Entreprendre et a le soutien de la Médiation des Entreprises.

En 2024 ce sont près de 3 000 bénéficiaires qui ont été aidés grâce à la mobilisation de plus de 3 300 bénévoles des associations membres du Portail du Rebond. Ce sont aussi plus de 40 000 personnes sur tout le territoire national qui, au travers d'évènements, de rencontres et de webinaires, ont été sensibilisées à la posture et aux bonnes pratiques entrepreneuriales, à l'importance de la santé du dirigeant ainsi qu'à l'existence de structures d'accompagnement au rebond.

<https://portaildurebond.eu/>

Observatoire Amarok

Association membre du Portail du Rebond

La santé des dirigeants de PME

Créé en 2009 par Olivier Torrès, Professeur à l'Université de Montpellier (MOMA-Labex Entreprendre), l'Observatoire AMAROK a mis la santé au travail des travailleurs non-salariés (TNS) au cœur de son action : dirigeants de PME, commerçants, artisans, professions libérales, agriculteurs peuvent bénéficier de son expertise et de son accompagnement. Amarok propose, via « Amarok assistance », une écoute individuelle et personnalisée pour les entrepreneurs en difficulté et en épuisement professionnel.

<http://www.observatoireamarok.net/sites/wordpress/>

Re-créer

Association membre du Portail du Rebond

L'écoute des Entrepreneurs

RE-CRÉER, née en 1999, est composée de dirigeants d'entreprises ayant rebondi après avoir connu des difficultés, et d'anciens juges des tribunaux de commerce, eux-mêmes entrepreneurs, qui, bénévolement, partagent leurs expériences professionnelles et judiciaires. RECRÉER écoute tous les entrepreneurs ou dirigeants d'entreprises confrontés à des difficultés, quelle que soit leur localisation en France, pour leur permettre de se « recréer » personnellement en sortant de leur solitude et en levant leurs incertitudes (écoute téléphonique, rencontre physique ou en Visio, club de soutien). L'association agit également pour l'instauration d'un "Droit au rebond".

<https://www.re-creer.com/>

Second Souffle

Association membre du Portail du Rebond

Accompagner les entrepreneurs en difficulté dès les premiers signaux d'alerte

Association créée en 2010, Second Souffle aide le dirigeant à rebondir avec son entreprise ou un nouveau projet professionnel. Second Souffle propose un accompagnement par des entrepreneurs et des experts métiers pour les micro-entreprises, les indépendants et les TPE-PME, sans limite de temps, dès les premières difficultés, pendant les procédures judiciaires et jusqu'au rebond. Sans critère de sélection et gratuitement. Un engagement : ne laisser aucun entrepreneur en difficulté au bord de la route.

<https://secondsouffle.org/>

60 000 rebonds

Association membre du Portail du Rebond

Accompagner les Entrepreneurs qui ont perdu leur entreprise dans un rebond professionnel efficace

Association créée en 2012, 60 000 rebonds propose un accompagnement sur l'ensemble du territoire, y compris les Antilles-Guyane, et le recours gratuit aux compétences de bénévoles impliqués : chefs d'entreprises expérimentés, en activité ou jeunes retraités, pour guider l'entrepreneur en difficulté dans son nouveau projet professionnel, coachs certifiés pour l'aider à se reconstruire et à libérer ses potentiels personnel et professionnel, femmes et hommes confirmés dans les différents métiers de l'entreprise, pour lui faire bénéficier de leur expertise tout au long de son rebond professionnel. Le programme d'accompagnement de l'association s'appuie, quant à lui, sur une méthodologie efficace basée sur le co-développement : ensemble, pour rebondir vers un nouvel avenir !

<https://60000rebonds.com/>

Initiative France

Association partenaire du Portail du Rebond

Accompagner et financer les entrepreneurs ; La promesse d'Initiative France :

Le réseau Initiative France est le premier réseau associatif de financement et d'accompagnement des entrepreneurs. Il apporte aux entrepreneurs les quatre atouts pour réussir son projet : un dossier solide, un financement par le prêt d'honneur à taux zéro, l'accès à un réseau d'entrepreneurs et un accompagnement sur-mesure et dans la durée. Avec 207 associations locales et 770 lieux d'accueil, le réseau est solidement ancré dans les territoires.

<https://www.initiative-france.fr/>

La Médiation du crédit

Partnaire du Portail du Rebond

La Médiation du crédit est adossée à la Banque de France ; elle est conduite sur tout le territoire, dans le respect des règles de confidentialité et du secret bancaire, par 105 Médiateurs du crédit qui sont les directeurs de la Banque de France en métropole et les directeurs des instituts d'émission en Outre-mer. Sa mission est de ne laisser aucune entreprise seule face à ses difficultés de financement avec une banque ou un assureur crédit.

<https://mediateur-credit.banque-france.fr>

Crésus

Partenaire du Portail du Rebond

CRÉSUS (Chambre Régionale du Surendettement Social) est une association à but non lucratif née en 1992 en Alsace, qui lutte contre le surendettement et accompagne les personnes vulnérables financièrement. Depuis 2004, CRÉSUS forme un réseau de 27 associations fédérées, réparties en 225 points d'accueil de proximité dans toute la France. Il peut compter sur près de 500 bénévoles experts, engagés et formés pour écouter, accueillir et accompagner les ménages en difficultés financières. En 2008 naît l'Association pour la Fondation CRÉSUS, avec pour mission de promouvoir l'innovation à impact social. Particulièrement mobilisée sur des actions préventives contre la fragilité financière et le surendettement, la fondation a développé plusieurs programmes d'éducation budgétaire et financière DILEMME, ainsi qu'une application web gratuite, Budget Grande Vitesse, permettant à chacun de piloter facilement son budget.

<https://www.cresus.org/>

CAIRE

Partenaire du Portail du Rebond

Créée en 2010 pour combler les inégalités de traitement des travailleurs indépendants malades, la première association CAIRE a vu le jour en 2014 dans les Bouches-du-Rhône. La Fédération CAIRE, établie en 2018, s'est développée grâce à des soutiens institutionnels et compte aujourd'hui huit associations à travers le territoire, continuant à porter la voix des travailleurs non-salariés vulnérables. Le réseau national d'associations CAIRE offre une aide gratuite administrative, juridique, sociale et psychologique aux travailleurs indépendants atteints de cancers et de maladies chroniques évolutives. Reconnue d'intérêt général, la fédération CAIRE pallie un manque de structures depuis 2010, en fournissant des réponses centralisées et un accompagnement socio-économique personnalisé.

<https://www.federationcaire.org/>

Réseau Entreprendre®

Partenaire du Portail du Rebond

Réseau Entreprendre® réunit 15 000 entrepreneurs dans 10 pays et participe chaque année au lancement de près de 1 700 chefs d'entreprises. Réseau Entreprendre® offre pendant deux à trois ans l'accompagnement d'un chef d'entreprise expérimenté et accorde un prêt d'honneur, avec 95% de taux de pérennité à 3 ans. Nos entrepreneurs expérimentés et engagés contribuent par leurs initiatives positives à soutenir la création d'entreprises dans les régions. Fabrique à success stories (Michel & Augustin, Home Exchange, Mano Mano...), Réseau Entreprendre® est un mouvement de chefs d'entreprises engagés localement pour développer l'emploi, les territoires et l'impact. « Pour créer des emplois, créons des employeurs ».

www.reseau-entreprendre.org

FFB (Fédération Française du Bâtiment)

Partenaire du Portail du Rebond

La FFB assure au quotidien la défense de 50.000 entreprises adhérentes, dont 35.000 de taille artisanale. Ils réalisent les 2/3 des 215 milliards d'euros HT de la production annuelle du bâtiment et emploient les 2/3 des 1.286.000 salariés du bâtiment. La FFB a pour vocation de rassembler les entreprises de bâtiment de toutes tailles, afin de défendre efficacement les intérêts collectifs de la profession.

www.ffbatiment.fr ou @FFBatiment